



## Pomme de terre

Avertissement No 14 – 9 août 2013

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou : traitements préventifs à poursuivre.
- Autres maladies : en augmentation.
- Insectes : dépistage requis.
- Antigerminatif : application de ROYAL MH à faire bientôt.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

### CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont été optimales pour la culture de la pomme de terre, avec des températures près des normales de saison et des nuits plus fraîches. Des précipitations ont été observées dans l'ensemble des régions, permettant généralement de maintenir un état hydrique satisfaisant pour une majorité de champs. Toutefois, ces précipitations ont été variables selon les secteurs. Dans certaines régions, elles ont été insuffisantes pour combler le déficit hydrique des sols plus sablonneux et, dans plusieurs cas, l'irrigation se poursuit. Le sommaire agrométéorologique, en annexe, présente les détails des précipitations et des degrés-jours pour l'ensemble des régions.

L'état des cultures de pommes de terre diffère selon les dates de semis, les variétés et le type de sol. Les cultivars mi-saison et tardifs continuent globalement de montrer un bon développement végétatif, alors que la maturation ou le dépérissement est observé dans les variétés hâtives et dans les sites qui ont été plus affectés par la chaleur ou le manque d'eau. Quelques champs dans les régions centrales et plusieurs champs dans les régions périphériques sont au stade floraison ou fin de la floraison. Favorisés par de bonnes conditions climatiques, la croissance des plants et le grossissement des tubercules se poursuivent.

Les récoltes de primeurs se poursuivent dans la majorité des régions et les volumes récoltés sont en augmentation, tant pour la croustille que pour la table. Le calibre des tubercules est variable selon les cultivars, mais généralement bon pour ce temps-ci de la saison et les rendements s'annoncent intéressants. La qualité des tubercules est globalement belle, avec peu de cas de fissures de croissance et de cœur creux. Quelques cas de gale commune sont rapportés, mais pour l'instant le problème ne semble pas trop important.

### MILDIU

Aucun nouveau cas de mildiou n'a été rapporté au Québec. Toutefois, la maladie a été détectée dans le Maine et celle-ci avait aussi été identifiée depuis quelques semaines dans l'État du Vermont. Les conditions climatiques actuelles avec des pluies plus fréquentes et des rosées importantes sont plus propices au développement du mildiou. La vigilance est donc toujours de mise et les traitements préventifs doivent se poursuivre, et ce, jusqu'au défanage complet des plants. L'utilisation de fongicides de contact est généralement suffisante pourvu que l'on puisse respecter les délais de traitement aux 7 jours ou intervenir plus rapidement lorsque le produit risque d'être délavé (précipitations de 25 mm et plus). Toutefois,

l'utilisation de fongicides pénétrants, en alternance avec des fongicides de contact, est recommandée lorsque les champs sont luxuriants, que la croissance des plants est active ou si l'on prévoit ne pas être capable d'intervenir à cause des précipitations.

Portez une attention particulière à la qualité des pulvérisations, car celle-ci a une grande importance pour l'efficacité des traitements. Un fongicide protectant (de contact) ne sera efficace que si le traitement permet le recouvrement complet du plant (feuillage et tiges). Lorsque le feuillage est abondant, **la pulvérisation à contresens**, une fois sur deux, améliore la couverture des plants.

## AUTRES MALADIES

La **brûlure hâtive** est toujours en progression, surtout dans les champs de variétés hâtives et dans ceux qui ont été affectés par la sécheresse, causant le vieillissement précoce des plants. La maladie semble être présente de façon plus importante cette année. Lorsqu'on anticipe un problème particulier, un fongicide plus spécifique pour lutter contre cette maladie peut être utilisé. Toutefois, ceux-ci n'élimineront pas le champignon, mais en limiteront la progression et, pour une meilleure efficacité, ils doivent être utilisés avant l'apparition des symptômes. Pour plus d'information sur la maladie, les méthodes de contrôle et les traitements, consultez le bulletin d'information [No 09](#) du 28 juin 2013.

La présence de la **dartrose** est aussi rapportée dans certains champs, mais le problème semble moins important que l'an dernier. Il faut toutefois être vigilants pour bien l'identifier, car cette maladie peut être confondue et est souvent associée à d'autres maladies ou désordres physiologiques causant le dépérissement des plants.

Quelques cas de **flétrissement verticillien** ont été observés cette semaine. Cette maladie se développe principalement dans les sols sableux. Le feuillage flétrit, jaunit et se dessèche à partir de la base de la tige. Lorsqu'on coupe une tige atteinte à la base, il est possible d'observer un brunissement du système vasculaire. Parfois, une seule tige sur un plant est affectée. Les tubercules produits par un plant sévèrement atteint présentent un brunissement de l'anneau vasculaire au niveau du talon. Au Québec, deux champignons pathogènes causent la maladie, soit *Verticillium albo-atrum* et *Verticillium dahliae*. En cours de culture, la seule intervention possible est de favoriser la vigueur des plants par un apport d'eau et d'engrais suffisant.

La présence de **maladies virales** (mosaïques) est aussi rapportée, principalement dans la variété Goldrush. Les plants infectés ont généralement une croissance végétative et un rendement plus faibles.

## INSECTES

Les adultes estivaux du **doryphore** poursuivent leur émergence un peu partout au Québec. Toutefois, leurs activités sont souvent sous le seuil de nuisibilité et les traitements ne sont pas toujours justifiés. Si les populations d'adultes sont faibles, il vous sera possible de vous rendre au défanage sans avoir à traiter. Par contre, lorsque les populations d'adultes sont élevées, il est probable qu'il soit nécessaire d'intervenir dans les 2 prochaines semaines. Il est donc important de poursuivre le dépistage.

Des **cicadelles** sont observées dans plusieurs régions et les populations sont très variables. Elles sont en hausse dans certains secteurs et des interventions ont été nécessaires. Poursuivez l'observation de vos champs afin de cibler les interventions en fonction de la présence de l'insecte, car les populations peuvent augmenter rapidement lors de conditions sèches.

Des **altises à tête rouge** ont été observées dans certaines régions et les populations sont très variables, mais en hausse constante dans certains secteurs. Des traitements localisés ont été nécessaires à quelques endroits.

On rapporte aussi la présence de **pucerons** dans plusieurs régions, mais les colonies sont très locales et des traitements ne sont requis que lorsque les populations sont assez importantes (50 % des feuilles avec pucerons). Ce sont **principalement les semenciers** qui doivent intervenir contre les pucerons afin de prévenir la contamination virale. L'utilisation d'insecticide permet de contrôler les populations de pucerons colonisateurs de la pomme de terre alors que l'utilisation de l'huile minérale limite la transmission de virus non persistants (PVY, PVS, PVA, etc.) par les pucerons, incluant les pucerons non colonisateurs. L'application de l'huile minérale doit débuter tôt en saison (30 % d'émergence des plants) et se poursuivre jusqu'au défanage complet des plants. Selon des travaux réalisés par le chercheur Yvan Pelletier d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour une efficacité optimale, des applications hebdomadaires d'huile minérale à une dose de 10 litres à hectare doivent être réalisées. Toutefois, la dose pourrait être diminuée à 5 litres/ha en fin de saison, lorsque la croissance active de la plante est terminée.

## APPLICATION DE PRODUITS ANTIGERMINATIFS

Les premières applications du **ROYAL MH-30 XTRA** (hydrazide maléique) pour inhiber la germination durant l'entreposage des pommes de terre se feront sous peu. Ce produit, qui est un régulateur de croissance, doit être appliqué sur des plants de pommes de terre sains et en croissance. Son effet de prolongation de la dormance des tubercules est temporaire et la durée du contrôle varie en fonction de la variété de pommes de terre, du taux et de la précision de l'application du produit ainsi que des conditions de culture avant, pendant et après l'application.

Il est important de ne pas appliquer ce produit lorsque les plants sont stressés par des excès d'eau, par la sécheresse ou par des températures extrêmes.

L'application doit se faire de deux à trois semaines après la floraison complète, jusqu'à deux semaines avant le défanage ou la première gelée. Dès que le produit est transloqué dans le tubercule, la croissance de ce dernier est limitée. Le producteur devra donc déterminer le moment de l'application en tenant compte du calibre désiré et de la destination de la récolte.

L'utilisation du ROYAL MH doit se faire avec précaution. Par exemple, une application inégale ou excessive peut réduire le rendement et causer des désordres physiques, tels que l'éclatement des extrémités et la peau d'éléphant sur les tubercules. Une application faite trop tôt peut réduire le rendement et endommager la plante. Une application trop tardive, lorsque les feuilles supérieures sont passées du vert foncé au vert pâle ou au jaune, peut conduire à un contrôle insatisfaisant. Il est donc très important de lire attentivement toute l'**étiquette** avant d'utiliser ce produit.

***Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires pour l'utilisation des différents pesticides. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ  
Téléphone : 418 862-6341, poste 225  
Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Pomme de terre – 9 août 2013

## Annexe 1

Généré le :  
vendredi, 9 août 2013

## Sommaire agrométéorologique

Période du :  
2 au 8 août 2013

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm) Cumul (À partir du 1er avril)		
			2013	Écart*	2012	Pour la période	2013	2012
	T. min. (°C)	T. max. (°C)						
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>								
Barrage Angliers	7,7	23,8	1 119,2	+126,8	1 300,9	25,7	290,5	217,0
<b>Bas-Saint-Laurent</b>								
Baie-des-Sables	11,7	24,5	905,8	+40,4	1 071,6	14,7	403,1	484,4
Kamouraska (Saint-Denis)	8,0	26,5	946,5	-44,1	1 084,8	41,7	381,9	340,0
Mont-Joli	10,8	25,1	921,7	ND	1 053,9	14,3	412,9	393,5
Saint-Arsène	7,3	26,7	908,1	-28,5	1 092,0	27,8	402,6	381,6
<b>Capitale Nationale</b>								
Château-Richer	10,0	27,0	1 164,7	+197,9	1 286,3	42,4	646,4	447,5
Donnacona-2	~	~	~	ND	~	~	~	~
Saint-Alban	9,9	27,3	1 203,4	+99,9	1 298,9	21,8	441,6	457,0
Saint-François (I. O.)	11,5	27,5	1 206,0	+175,8	1 373,0	28,0	540,0	388,8
<b>Centre-du-Québec</b>								
Drummondville	10,5	27,5	1 425,5	+175,1	1 512,0	33,6	487,2	365,5
Pierreville	8,5	28,1	1 349,3	+75,2	1 466,7	26,7	449,5	375,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>								
Charny	11,8	27,5	1 258,0	+125,8	1 387,6	30,4	587,3	454,8
<b>Estrie</b>								
Coaticook	8,5	27,3	1 264,8	+145,9	1 284,3	43,8	569,8	446,2
<b>Gaspésie</b>								
Caplan	9,5	23,5	915,8	+24,3	1 021,9	18,7	494,1	415,5
<b>Lanaudière</b>								
Joliette-Ville	8,2	28,2	1 330,5	+50,0	1 433,9	27,4	445,5	396,1
L'Assomption	7,5	28,2	1 378,6	+57,4	1 481,7	26,1	441,0	398,0
Saint-Jacques	7,0	28,0	1 327,0	+90,6	1 380,9	21,2	443,1	383,1
Saint-Michel-des-Saints	3,0	25,6	1 063,7	+126,8	1 159,5	33,7	460,5	322,0
<b>Laurentides</b>								
Mont-Laurier	4,2	26,7	1 132,4	+109,5	1 277,6	28,8	457,7	299,5
Saint-Janvier	8,9	27,3	1 341,7	+67,9	1 456,0	13,1	453,0	329,5
<b>Mauricie</b>								
Saint-Thomas-de-Caxton	8,0	27,2	1 226,2	+15,5	1 334,4	15,0	434,5	375,2
<b>Montérégie-Est</b>								
Farnham	8,5	27,6	1 420,2	+127,2	1 478,5	35,6	544,3	377,8
La Providence	10,0	29,0	1 514,3	+196,7	1 590,8	28,1	396,8	367,2
Saint-Amable	8,6	28,1	1 358,4	+31,3	1 468,7	19,0	423,2	421,7
Saint-Hyacinthe-2	9,4	28,6	1 426,6	+109,5	1 505,8	28,8	426,8	360,2
<b>Montérégie-Ouest</b>								
Côteau-du-Lac	7,0	28,0	1 380,5	+72,4	1 469,5	20,4	521,4	407,2
Hemmingford-Four-Winds	9,0	28,1	1 363,6	+29,4	1 430,8	22,6	389,1	307,3
<b>Outaouais</b>								
Notre-Dame-de-la-Paix	5,0	26,1	1 201,8	+64,0	1 304,4	24,6	518,2	337,4
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>								
Péribonka	5,5	26,5	1 051,0	+98,6	1 149,4	37,9	435,4	418,3
Saint-Ambroise	4,0	26,5	996,7	+36,8	1 097,1	19,6	443,7	382,1

\*Écart: Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec ([www.agrometeo.org](http://www.agrometeo.org))  
Une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC